

CED : Sciences Juridiques, Economiques, Sociales et de Gestion
Formation Doctorale : Droit public et sciences politiques
Responsable : Pr. Said AGHRIB

Descriptif

La Formation Doctorale en Droit public et sciences politiques offre un cadre de formation des doctorants capables de répondre aux enjeux du futur en développant leur expertise sur un sujet donné.

-La formation doctorale en Droit Public et sciences politiques vise à fournir aux doctorants les fondements théoriques et méthodologiques en Droit public leur permettant de comprendre l'ensemble des règles juridiques qui régissent l'organisation et le fonctionnement politique, administratif et financier de l'État. Cela comprend aussi les relations diplomatiques entre les États, les organisations internationales, ainsi qu'entre les personnes morales de droit public et les personnes privées.

-La formation est conçue pour permettre aux étudiants d'acquérir une bonne connaissance des concepts en matière du Droit public et sciences politiques, elle vise aussi à répondre aux besoins des secteurs de la justice, des collectivités territoriales, administrations publiques et des entreprises privées.

Axes principaux de recherche

- 1) Droit des activités économiques internationales
- 2) Réforme de l'Etat à l'ère des groupements régionaux
- 3) Droit de la propriété intellectuelle
- 4) Droit international, droit humains et diversité culturelle
- 5) Le droit de la mer ; problèmes de l'eau et de l'agriculture multifonctionnelle
- 6) Les relations internationales, le droit international et la gestion des crises.
- 7) Les études constitutionnelles, politiques ; financières et environnementales
- 8) Sciences politiques et administratives et politiques publiques
- 9) Gouvernance de la sécurité
- 10) Projets de loi pénale
- 11) Science de la punition et du crime
- 12) Politique pénale au Maroc
- 13) Droits de la défense
- 14) Délits d'information
- 15) Droit pénal international
- 16) Administration et justice administrative au Maroc

Prérequis scientifique et pédagogique

Avoir un master ou équivalent dont le cursus universitaire est en adéquation avec les thématiques de recherche de la Formation Doctorale.